



Départ marquant

page 4

GUIDE
L'AMÉNAGEMENT
ERGONOMIQUE DES
BIBLIOTHÈQUES

en page 6



Prix partenariat

Prix de partenariat 2006
Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail,
secteur affaires municipales

SPVM

page 3

Dans, ce
numéro



Les sièges pour les
chauffeurs d'autobus



Lauréats
prix innovation



Nouveau comptoir
ergonomique

Mot de la direction



Alain Langlois
Directeur général

Colloque santé psychologique

Comme vous le savez sans doute, le colloque portant sur la santé psychologique tenu le 12 septembre dernier a connu un vif succès selon les commentaires des participants.



Planification stratégique

Les 27 et 28 septembre, le conseil d'administration et le personnel de l'APSAM se sont réunis pour réfléchir et cerner les principaux enjeux et défis que l'APSAM devra relever dans les prochaines années. Dans la prochaine édition du bulletin, nous vous ferons part des principaux dossiers sur lesquels nous interviendrons dans le futur.



Prix partenariat

L'APSAM a reçu une grande distinction du SPVM. En effet, le 4 octobre dernier, l'APSAM se voyait remettre le prix de partenariat dans la catégorie « organisations privées, publiques et parapubliques ». Ce prix fut remis à l'APSAM par le directeur du service de police de la Ville de Montréal et chef d'état major, M. Yvan Delorme, lors de la soirée de l'excellence et du partenariat 2006. Cet honneur et cette marque de reconnaissance nous touchent particulièrement.

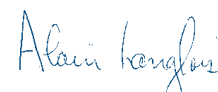


Départ marquant

Un homme extraordinaire, dévoué, engagé et compétent nous quittera le 31 décembre prochain pour prendre sa retraite. Il s'agit de François Jutras, directeur associé aux ressources humaines à la Ville de Québec. Cet homme connu et respecté dans le secteur municipal est membre du conseil d'administration de l'APSAM depuis 1987. Il dirige la représentation patronale depuis près de neuf ans (janvier 1998). Il est sans contredit en grande partie responsable des succès de l'APSAM. Sa contribution est exceptionnelle et reconnue par tous ses collègues patronaux et syndicaux du conseil d'administration.

Nous lui souhaitons tout le succès qu'il mérite pour ses projets futurs.

Enfin, à l'aube de la période des fêtes, permettez-moi de vous témoigner toute notre reconnaissance pour votre précieux support.



Expérience en santé psychologique à Rouyn-Noranda La communication entre les employés s'améliore

Au mois de mai dernier, la ville de Rouyn-Noranda invitait ses employés à suivre une journée de formation sur la santé psychologique. Réunis en petits groupes et en présence d'un psychologue, ces personnes ont discuté de communication entre employés et avec les contremaîtres, de stress au travail, de relations entre collègues et avec les citoyens. Bref, ils ont exprimé à voix haute leurs frustrations. «À la fin de la journée, explique Jean-Marc Turgeon, col bleu, on sentait déjà un changement dans les attitudes.»

Serge Dion, directeur des ressources humaines, a assisté à la majorité des journées de formation. Il a été à même d'évaluer l'état psychologique des employés. Aujourd'hui, la ville poursuit son initiative par le biais de groupes de discussion sur les valeurs appliquées au travail. «Le contexte pour se lancer dans une expérience de santé psychologique au travail était bon, explique Serge Dion. Rouyn-Noranda est le résultat du regroupement de plusieurs petites municipalités. Depuis le regroupement, de nombreux changements ont été apportés, changements qui n'ont pas manqué d'avoir des impacts sur les employés et sur toute l'organisation. Le temps était venu d'évaluer comment nos employés se portaient et ce que nous devons faire pour nous améliorer,» conclut Serge Dion.

Jean-Marc Turgeon considère que la communication, à tous les niveaux, s'est grandement améliorée. «C'est devenu naturel, dit-il, de rapporter une situation qui nous cause un stress inutile, ou d'exprimer des difficultés que nous pouvons éprouver avec un collègue, avec un supérieur ou avec des citoyens.»

Il est aussi désormais normal de travailler en groupe à trouver des solutions. «L'écoute des contremaîtres est bien meilleure qu'avant, souligne Jean-Marc Turgeon. Ils prennent le temps de nous écouter, de comprendre ce qui se passe et ils nous aident à trouver des solutions. C'est une grande amélioration», conclut avec satisfaction l'ouvrier affecté aux égouts et aux aqueducs.

«C'est effectivement une grande amélioration, acquiesce Serge Dion, mais il reste encore bien du travail à accomplir pour que cette attitude soit répandue dans toutes les unités de travail.» Serge Dion constate avec satisfaction que le respect des autres et l'ouverture comptent maintenant parmi les valeurs des employés. Il observe aussi de nouveaux comportements. Il se rappelle entre autres l'accueil et l'encadrement accordés à un employé de retour au travail après plusieurs mois d'absence. «Le contremaître et les collègues ont fait en sorte de faciliter son intégration au travail, un geste très apprécié par l'employé», souligne Serge Dion.

La formation en santé psychologique qui a été offerte aux employés de Rouyn-Noranda est inspirée de la trousse *La santé psychologique au travail* élaborée par la Chaire en gestion de la santé et de la sécurité du travail (CGSST) de l'Université Laval. On se rappellera que la Chaire, dirigée par le professeur Jean-Pierre Brun, a effectué la recherche *Évaluation de la santé psychologique des employés cols blancs et des cadres du secteur municipal du Québec* pour le compte de l'APSAM.

L'expérience qui se vit à Rouyn-Noranda a fait l'objet d'une présentation lors du colloque de l'APSAM le 12 septembre dernier. L'assistance a beaucoup apprécié les deux conférenciers, M. Serge Dion (directeur des ressources humaines) et M. Alain Cloutier (représentant syndical).

François Jutras dit au revoir à l'APSAM



Le vendredi 31 décembre prochain, François Jutras quittera son poste de coprésident patronal de l'APSAM, poste qu'il aura occupé pendant neuf années. Sa sortie de l'APSAM coïncide avec son départ à la retraite de la Ville de Québec. «François a été un collaborateur de la première heure pour l'APSAM», rappelle Alain Langlois. «Il a été des toutes premières discussions qui ont mené à la mise sur pied de l'association de notre secteur», rappelle-t-il. En tout, François Jutras aura consacré 19 années de sa vie professionnelle à l'APSAM.

L'APSAM: On vous décrit comme un homme d'écoute et de respect et grandement respecté par ses collègues. Comment expliquez-vous cela ?

F. Jutras: Je me suis toujours appliqué à laisser s'exprimer chacun des membres du conseil. Le respect des autres et de leur opinion sont des valeurs que j'ai appliquées tout au long de ma carrière. De plus, dans toute négociation, j'essaie de faire en sorte que chaque partie en sorte gagnante. Cela m'a toujours semblé être une des conditions de succès d'un conseil d'administration paritaire.

L'APSAM: Est-ce pour cela que le conseil d'administration de l'APSAM a la réputation d'être efficace ?

F. Jutras: Le conseil d'administration de l'APSAM est formé de 22 personnes qui proviennent de secteurs différents, mais qui ont des préoccupations qui les rassemblent. En quelques mots, les membres de ce conseil ont un grand objectif dans le collimateur : la recherche de solutions gagnantes. Ils ont un plan et des priorités. Ils accordent beaucoup d'autonomie aux conseillers. Enfin, il règne un très grand respect au sein de ce conseil.

L'APSAM: Il doit bien y avoir eu des moments où les discussions ont été vives.

F. Jutras: Défendre un point de vue avec passion fait partie de la nature humaine, c'est évident. Je dois rendre hommage à mes collègues qui ont pris l'habitude de laisser les émotions de côté pour se concentrer sur les faits et sur les objectifs poursuivis. Nous avons également établi clairement notre rôle et nos responsabilités d'administrateurs, tout comme nous avons déterminé les rôles et les responsabilités de la direction générale, des permanents de l'APSAM et des groupes de liaison.

L'APSAM: Vous aviez aussi des objectifs bien définis.

F. Jutras: C'est exact. Depuis plusieurs années, nos plans stratégiques nous ont permis de classer par priorité tous nos projets et de nous donner une vision commune des résultats que nous voulons atteindre. Nous avons laissé à la direction générale et aux permanents le soin de trouver le meilleur chemin pour arriver aux résultats que nous recherchons. Je dois souligner que la direction et les conseillers de l'APSAM ont su relever ce défi avec brio. Ils sont très appréciés par les clientèles pour la façon dont ils travaillent et pour leur souci à faire en sorte que chaque produit, chaque service coïncide parfaitement avec les attentes de nos clients.

La mise sur pied des groupes de liaison a été un autre facteur clé du succès de notre association. Les gens qui composent ces groupes sont nos antennes dans les milieux de travail. Ils expriment avec justesse les problèmes et les attentes de nos clientèles. Leur contribution est inestimable.

L'APSAM: En rétrospective, quelles ont été selon vous les grandes réalisations de l'APSAM ?

F. Jutras: Elles sont nombreuses et bien connues de nos clients. On réalise peut-être moins qu'elles ont été rendues possibles par l'excellent climat de travail qui règne au conseil d'administration. À la base, je crois que le respect et l'entente qui règnent au sein de ce groupe, jumelés à l'obsession des résultats, sont les plus grandes qualités de cette association.

L'APSAM: Avez-vous un message à laisser à vos collègues ?

F. Jutras: J'ai pleinement confiance en leur habileté à poursuivre l'excellent travail accompli jusqu'à ce jour.

Les sièges pour les chauffeurs d'autobus

Deuxième partie – L'entretien

Il y a près d'un an paraissait dans notre Vol. 14 numéro 3 le premier article d'une série de trois sur les sièges pour les chauffeurs d'autobus. Dans ce premier article, nous avons traité de l'historique des sièges et du développement d'un siège hybride par la STM. Dans le présent article, nous traiterons de l'entretien apporté à un siège au cours de sa vie. Pour cela nous avons rencontré M. Pascal Octeau, chef de section Ingénierie à la STM, qui a eu l'amabilité de nous informer de leur façon de faire.

D'abord, la Société fait une vérification sommaire du siège tous les 20 000 km conformément au *Guide de vérification mécanique* de la SAAQ. Visuellement et manuellement le mécanicien doit s'assurer, entre autres, que :

- le siège est bien fixé ;
- le système de réglage du siège est fonctionnel et sans défaut ;
- les coussins, dossier et appui-tête sont en bon état.

Ensuite, tous les 80 000 km, en plus de l'inspection de la SAAQ, la STM remplace systématiquement l'assise du siège. La valeur de 80 000 km représente la distance moyenne effectuée par les autobus sur une période de deux ans d'utilisation. Cette fréquence de remplacement de l'assise a été déterminée à la suite d'essais selon la norme ASTM D 3574 (*Standard test methods for flexible cellular materials slab, bonded, and molded urethane foams*) et en tenant compte des commentaires des chauffeurs.

Cependant, il peut subvenir un affaissement de la mousse de l'assise avant d'atteindre son entretien périodique. Il peut alors être demandé aux Services techniques d'en vérifier la densité. La STM a développé un outil pour vérifier la fermeté des assises USSC et RECARO (Figure 1). Il peut, selon le cas, se glisser au-dessus de la base et prendre en sandwich, entre les deux plaques, l'assise du siège (Figure 2). Dans le cas d'un siège fixe, l'appareil de mesure s'attache à la base à l'aide des dispositifs prévus à cet effet (Figure 3). La pression à laquelle l'assise était conforme a été établie de manière empirique. Si le manomètre indique une pression plus basse, l'assise sera remplacée.

Viendra le moment où le siège devra subir une « métamorphose ». En effet, le siège sera retiré de l'autobus pour subir une cure de rajeunissement! On remplacera, entre autres, les commandes pneumatiques fatiguées et certaines pièces de la base du siège. Lorsqu'on remplacera le siège dans l'habitacle de l'autobus, il est essentiel pour le confort du chauffeur et pour éviter qu'il prenne de mauvaises postures, que le siège soit en ligne droite avec la colonne de direction. Pour cette situation précise, la STM a développé un gabarit d'alignement (Figure 4). Une fois le siège en place, on installe le gabarit au niveau du rail du siège. Le bras de pivot permettra à l'indicateur de se positionner vis-à-vis du capuchon (Figure 5). La lecture donnée par l'indicateur permettra de constater si le siège est bien aligné ou pas. Un autre dispositif du gabarit permet de voir si le siège est bien à sa place. C'est la petite barre, fixée au milieu du bras de pivot, qui permet de voir si l'assise du siège est elle aussi dans la bonne position (Figure 6).

En somme, la STM, le comité central SST et les Services techniques, ont développé des outils de travail pour permettre une uniformité dans les travaux touchant les sièges pour les chauffeurs. L'APSAM est fière de souligner ces innovations et cette prise en charge en santé et sécurité du travail.



Figure 1 – Appareil de vérification de fermeté des assises



Figure 2- Assise amovible

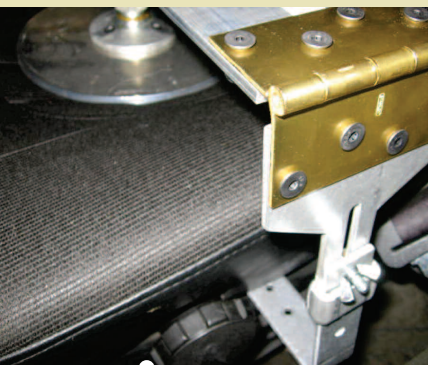


Figure 3 - Assise fixe

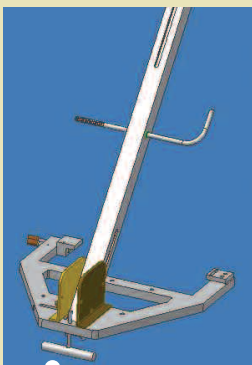


Figure 4 - Gabarit d'alignement



Figure 5 - Lecture de l'indicateur



Figure 6 - Barre de vérification

L'APSAM lance un guide sur l'aménagement ergonomique des bibliothèques

Le 12 octobre dernier, au Palais des congrès de Québec, l'APSAM et l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, bien connue sous son acronyme ASTED, lançaient *La bibliothèque, un lieu de travail, guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces*. Ce guide est le résultat de six années de travail exécuté par Élise Ledoux de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST), en collaboration avec une équipe d'ergonomes de l'Université Laval : Marie Bellemare, Louis Trudel, Sylvie Montreuil, Micheline Marier et Marie Laberge.

Patrick Vincent, ergonomiste à l'APSAM, a évidemment contribué très activement à l'élaboration de ce guide, lui qui, depuis l'an 2000, a fait plusieurs interventions dans des bibliothèques municipales. En effet, dès l'an 2000, l'APSAM et plus particulièrement Patrick Vincent, ainsi que les membres du groupe d'ergonomes, auteurs de ce guide, ont entrepris une réflexion sur plusieurs aspects de l'aménagement de bibliothèques qui se révélaient insatisfaisants pour le personnel, tant du point de vue du service à offrir que de la prévention des risques pouvant mener à l'apparition de troubles musculo-squelettiques (TMS). « Notre hypothèse de travail, rappelle Patrick Vincent, était que nous pourrions intégrer la démarche ergonomique en conduite de projet dans le processus de conception des bibliothèques. Notre but était d'influencer les décisions afin d'éliminer les risques à la source ».

Sous l'impulsion de l'APSAM, un premier projet de recherche intitulé *Conception des bibliothèques publiques et prévention des TMS chez les employés : étude ergonomique exploratoire*, a été financé par l'IRSST. Un second projet, *Production d'outils d'information pour la prévention des TMS au cours des projets d'aménagement des bibliothèques*, visait à traduire les connaissances acquises par la recherche en documents pratiques pour les intervenants en santé et sécurité du monde municipal. Le guide lancé le 12 octobre est un de ces outils. Les autres documents produits sont disponibles sur le site Internet de l'APSAM sous l'onglet *Thèmes/Bibliothèque*¹. M. François Jutras, coprésident patronal de l'APSAM l'a d'ailleurs rappelé, tout comme il a souligné que l'élaboration de ce guide s'inscrit dans la mission de l'APSAM qui s'emploie à faciliter la prise en charge de la prévention par le milieu dans le but de protéger la santé, la sécurité et l'intégrité physique des personnes à l'emploi des municipalités et des organismes qui y sont reliés.



« La bibliothèque est, parmi toutes les institutions, celle où la qualité de vie dépend le plus de l'usage quotidien. »

Lise Bissonnette, p.-d. g.
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec



L'APSAM est particulièrement fière d'ajouter ce guide à sa collection et M. Jutras a annoncé aux personnes présentes au lancement que les villes et les municipalités en recevraient un exemplaire gratuitement.

De son côté, l'ASTED se chargera de la diffusion du guide ici comme à l'étranger. Voilà une très belle façon de montrer le savoir-faire des ergonomes du Québec et surtout la vision préventive et paritaire qui nous anime lorsque vient le temps de prévenir les accidents du travail.

¹ La bibliothèque publique, un lieu de travail, *L'ergonomie appliquée à un projet d'aménagement de comptoir de service*
Le choix d'un chariot de bibliothèque, fiche n° 53
Aménager un comptoir de service pour permettre la position assise, fiche n° 54



Lauréats

Prix innovation en santé et sécurité 2006

Kirkland
20 travailleurs

Tél. : 514 630-2732
André Aubé,
contremaître en
mécanique et bâtiments

Syndicats des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP), section locale 301



Bras de signalisation amovible servant à élargir la zone de protection des travailleurs

Service des travaux publics de la Ville de Kirkland

Administration publique

Bras de signalisation amovible

Problème à résoudre

Lors des opérations de réparation de la chaussée, les travailleurs sont exposés à des risques de collision par des voitures circulant à plus de 70 km à l'heure.

Mesures préventives et résultats

Afin d'assurer la protection des travailleurs, une équipe composée du comité de santé et de sécurité et de membres des départements de la mécanique et de la voirie a conçu et réalisé un bras de signalisation amovible ; le bras s'installe facilement sur un véhicule dont on se sert pour les travaux de courte durée. Il permet d'élargir la zone de protection des travailleurs.

La zone protégée étant élargie, les automobilistes perçoivent plus rapidement les travailleurs à l'œuvre et ont ainsi le temps de réduire la vitesse de leur véhicule avant de les contourner.

Montréal
450 travailleurs

Tél. : 514 872-3888
Jean-Marc Lavigne,
chef de division

Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP), section locale 301



Appareil permettant de manipuler facilement les cornets d'épandeurs d'abrasifs et les sableurs de chenillettes

Direction du matériel roulant et des ateliers de la Ville de Montréal

Administration publique

Appareil de manipulation pour cornets d'épandeurs d'abrasifs et de sableurs de chenillettes

Problème à résoudre

Les cornets d'épandeurs d'abrasifs et les sableurs de chenillettes étant très lourds, leur déplacement requiert l'intervention de deux opérateurs parfaitement coordonnés et de stature similaire. Chaque travailleur devient ainsi tributaire des manœuvres effectuées par son coéquipier. La fréquence de manipulation de ces équipements expose les travailleurs à des blessures musculo-squelettiques.

Mesures préventives et résultats

On a conçu et réalisé un appareil permettant d'effectuer l'ensemble des opérations de manipulation de façon sécuritaire. Les cornets et les sableurs peuvent désormais être manipulés par un seul travailleur, sans effort et sans risque. Cet appareil polyvalent permet en outre de déplacer toutes sortes de charges lourdes.

20 travailleurs

Tél. : 819 372-4603
poste 1259
Jean-Pierre Laporte,
coordonnateur en santé
et en sécurité du travail

**Fédération
indépendante
des syndicats
autonomes (FISA),
Syndicat des
employés manuels
de la Ville de
Trois-Rivières**

Ville de Trois-Rivières, Usine de traitement d'eau

Administration publique

Doseur à chaux sous vide

Problème à résoudre

La méthode habituellement utilisée dans les usines de filtration pour mélanger la chaux exposait les techniciens, les opérateurs et le personnel d'entretien mécanique aux risques que présente cette poussière corrosive : problèmes respiratoires, irritation et assèchement de la peau, irritation des yeux. Les travailleurs devraient par moments porter des équipements de protection individuelle.

Mesures préventives et résultats

Deux travailleurs, Roger Gélinas et Mario Labonté, encouragés par leurs gestionnaires, ont conçu et réalisé un système de mélangeur à chaux sous vide qui fonctionne à l'aide d'un éjecteur d'eau. Étanche et performant, l'appareil n'émet ni poussière ni vapeur dans l'air ambiant, dispensant les travailleurs de recourir aux équipements de protection individuelle. Il réduit aussi l'entretien des équipements et améliore la qualité du mélange produit. On pourrait appliquer ce principe pour contrôler d'autres contaminants utilisés dans des procédés de traitement.

Ville d'Alma

Pour une troisième année consécutive, Ville d'Alma a remporté le prix innovation pour la région du Saguenay - Lac-St-Jean dans la catégorie "organismes publics".

Sincères Félicitations!

Saint-Hyacinthe
40 travailleurs

Tél. : 450 778-8314
Sylvain Roy, conseiller en
ressources humaines

**Syndicat canadien
de la fonction
publique (SCFP)**

Ville de Saint-Hyacinthe, services municipaux

Aménagement d'un camion pour les travaux de signalisation

Problème à résoudre

Les employés municipaux devaient fournir des efforts physiques importants pour entretenir les panneaux de signalisation de la municipalité. Ils transportaient, par exemple, des outils et divers matériaux dans des endroits difficiles d'accès où ils risquaient souvent de chuter et de se blesser.

Mesures préventives et résultats

La municipalité a acheté un véhicule spécialisé mais qui n'était pas complètement assemblé. Seule la cabine du conducteur était présente. Une collaboration entre les différents hommes de métier (préposés à la signalisation, mécaniciens, soudeurs-concepteurs) a permis de doter le camion des différentes composantes nécessaires pour faciliter les travaux de signalisation. Le service des ressources humaines a également collaboré à cette innovation.

D'un point de vue ergonomique, le travail est beaucoup plus facile à réaliser. Les matériaux et les outils de travail sont à portée de main, on a veillé à éliminer les efforts physiques dangereux et on a aussi considéré, tout au long du processus, l'aspect de la sécurité du travail. Une économie de 40 % des coûts de main-d'œuvre a aussi été réalisée puisque l'opérateur peut maintenant travailler seul une grande partie du temps.

Innovation au Service de la sécurité incendie de Victoriaville Marcher sur les toits en toute sécurité

Par un matin d'hiver froid et venteux, les pompiers de Victoriaville sont appelés sur les lieux d'un incendie. Une résidence privée de deux étages est la proie d'un violent feu de cheminée. En se déployant pour combattre les flammes, les pompiers doivent monter sur le toit de la maison. C'est un toit en pente recouvert de tôle. « Le toit était particulièrement glissant ce soir-là, en raison des conditions climatiques », se rappelle Serge Carignan, lieutenant, section formation, au Service de la sécurité incendie de Victoriaville. « Tous les déplacements étaient périlleux », ajoute M. Carignan.

La méthode de travail recommandée dans les cas où il faut se déplacer sur un toit pentu consiste à déposer une échelle à plat sur la toiture en la fixant par des crochets à la cime. Or, les pompiers ont eu beaucoup de difficulté à le faire ce soir-là en raison de la couche de glace sur la tôle. De plus, l'échelle de 14 pieds utilisée était trop courte. « Chaque fois qu'un pompier grimpait sur le toit », explique Serge Carignan, il devait franchir une distance d'environ 4 à 6 pieds avant de pouvoir atteindre l'échelle. Il aurait été beaucoup plus facile de se déplacer sur le toit si l'échelle avait été plus longue, conclut Serge Carignan.

Serge Carignan se rappelle avoir souligné ce problème au directeur du service, André Arseneault. Ils ont alors consulté les catalogues des fournisseurs avec l'aide du lieutenant Claude Rivard afin de trouver une échelle ou une pièce d'équipement qui pourrait solutionner leur problème. En vain ; aucun produit ne répondait à leur besoin particulier. Ou les échelles étaient trop courtes, ou elles étaient tout simplement trop longues.

Selon Serge Carignan, c'est André Arseneault qui a eu l'idée de mettre au point une rallonge. L'idée est fort simple. Il s'agit d'une échelle de 4 pieds environ que l'on peut relier à une autre échelle à l'aide de crochets de sécurité. Lors de la visite de L'APSAM, Serge Carignan, Éric Turcotte et Marc-André Dubois ont bien voulu montrer comment ils se servent de ces deux échelles. Les photos qui accompagnent ce reportage servent à bien comprendre la solution imaginée par les pompiers de Victoriaville.

Éric Turcotte est d'abord monté sur le toit avec un câble. Une fois sur le toit, il a lancé le câble au sol à Marc-André afin qu'il y attache l'échelle de 14 pieds. Éric a alors hissé l'échelle sur le toit. Il a ensuite lancé à nouveau le câble à Marc-André qui, cette fois, a attaché la rallonge. Éric a hissé la rallonge sur le toit et il l'a reliée à l'échelle de 14 pieds en se servant des crochets. Et voilà une échelle de 18 pieds qui, une fois fixée à la cime du toit à l'aide des crochets, permet aux pompiers de se déplacer en sécurité.

Voilà une innovation toute simple dont les autres services d'incendie pourraient s'inspirer.



Deux rencontres régionales ont eu lieu cet automne.

La région du Saguenay - Lac-St-Jean a tenu sa troisième rencontre. Quarante-sept participants représentant patronaux et syndicaux provenant de 18 municipalités ont assisté à une présentation sur les espaces clos.

Pour sa part, la Haute Côte Nord, dans le cadre de sa deuxième rencontre régionale, a réuni tout près de 25 participants représentant 12 municipalités qui se sont déplacés pour entendre parler des critères d'efficacité d'un comité de santé et de sécurité ainsi que des nombreux outils mis à leur disposition.

Depuis leur mise sur pied, la participation aux rencontres régionales ne fait que croître. La preuve que la formule répond aux besoins de ces deux régions.

Expérience très positive à la bibliothèque de Rimouski Un nouveau comptoir ergonomique

Rencontré lors du lancement du Guide *La bibliothèque, un lieu de travail, guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces*, Patrick Vincent en a profité pour raconter au reporter de L'APSAM « la très belle réussite de la Ville de Rimouski » lors du réaménagement du comptoir de prêt de la bibliothèque municipale. L'APSAM a donc interrogé Yves Côté, agent de gestion du personnel, Nicole Gagnon, responsable de la bibliothèque et Carole Rivard, une employée de la bibliothèque qui a joué un rôle de premier plan dans ce projet.

C'est à l'occasion du changement du système informatique utilisé à la bibliothèque que les employées ont suggéré à la direction d'en profiter pour tenter d'optimiser l'ergonomie au comptoir du prêt. « Au cours des dernières années, plusieurs employées souffraient de douleurs musculo-squelettiques aux coudes, aux épaules, au dos ou aux genoux » explique Carole Rivard. Madame Rivard se rappelle que Nicole Gagnon et la Ville ont été très réceptives à leur demande.

Par où commencer quand on ne connaît rien à l'ergonomie ? Par Internet et ses formidables moteurs de recherche. « C'est par Internet que j'ai appris l'existence de l'APSAM et tout le travail que cette association fait dans le domaine de l'ergonomie, notamment dans les bibliothèques municipales » se rappelle Carole Rivard. Convaincue que l'APSAM pourrait les aider, Carole suggère d'inviter Patrick Vincent.

Patrick s'est rendu une seule fois à Rimouski afin d'évaluer le comptoir du prêt. Par la suite, tous les échanges entre lui et les gens de Rimouski ont été faits au téléphone ou par courrier électronique. « Au départ, se rappelle Yves Côté, nous pensions que nous n'aurions à faire que des ajustements mineurs. Puis, graduellement, nous avons réalisé l'importance d'un aménagement ergonomique optimal, surtout lorsque nous avons pris connaissance des recommandations de Patrick ». L'ergonome de l'APSAM a en effet proposé deux types de recommandations. Elles ont toutes été présentées à la direction et aux employées de la bibliothèque. « À ma grande surprise, souligne Patrick Vincent, la Ville et les employées se sont entendues pour aller au-delà de mes recommandations ».

Le comptoir a été modifié de façon importante afin d'intégrer les nombreux appareils électroniques et de permettre le travail assis ou debout. Toutefois, avant de refaire le comptoir, les employées de la bibliothèque ont fabriqué des maquettes des nouveaux équipements et elles ont réalisé de nombreuses simulations qui ont permis de déterminer précisément l'emplacement de chaque pièce d'équipement informatique. « Je me rappelle, explique Nicole Gagnon, que nous avons mis du ruban masqué à différents endroits sur le comptoir afin de choisir l'emplacement idéal pour tous les appareils. » Toutes les employées ont participé à ces simulations en démontrant beaucoup de rigueur. Elles ont été mises dans le coup du début à la fin.

Nicole Gagnon et Yves Côté ont été particulièrement impressionnés par les efforts des employées pour apprendre à utiliser les nouveaux équipements et surtout pour adopter une rotation des tâches. « La rotation, c'est une des meilleures décisions que nous ayons prises, souligne Carole Rivard. La rotation réduit de beaucoup notre fatigue et elle a une incidence positive sur notre efficacité dans nos différentes tâches, ajoute-t-elle. »

Yves, Nicole et Carole estiment avoir vécu une très belle expérience, enrichissante au plan personnel comme au plan professionnel.

Quelques modifications apportées

Le comptoir du prêt est moins haut qu'avant (91 cm ou 36 po).

Les lecteurs de codes à barres sont encastrés dans le comptoir.

La démagnétisation des documents se fait dans la continuité du geste de lecture du code à barres.

La « remagnétisation » des documents se fait à la même hauteur que celle du comptoir.

Les écrans sont ajustables en hauteur.

Les employées peuvent travailler en position assise ou debout.

Les postes de prêt et de retour ont été placés à un endroit qui permet d'améliorer l'efficacité du travail et la qualité du service.



Avant



Après



Avant



Après



Avant



Après



L'APSAM VOUS
SOUHAITE
SANTÉ, PROSPÉRITÉ
ET... SÉCURITÉ...
POUR L'ANNÉE
2007!!



La revue L'APSAM est publiée par l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur « affaires municipales »

715, Square Victoria, bureau 710, Montréal (Québec) H2Y 2H7
Téléphone : 514 849-8373 • Sans frais : 1 800 465-1754
Télécopieur : 514 849-8873 • Sans frais : 1 800 465-6578

www.apsam.com

Directeur général et éditeur : Alain Langlois

Coprésident patronal : François Jutras,
directeur des Ressources humaines, Ville de Québec

Coprésident syndical : Claude Héту, directeur adjoint,
SCFP-Québec (FTQ)

Coordonnateur de la revue : Marc Drouin

Rédaction : APSAM, Pierre Bouchard, INDICO
communication

Réalisation graphique : Prétexte communications

Distribution : DISTRIBUTION DIRECTE

Impression : Au Point - Reprotech

Nota : Bien que cette publication ait été élaborée avec soin, à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'APSAM, ses administrateurs, son personnel, ainsi que les personnes et organismes qui ont contribué à son élaboration n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu ou des produits ou services mentionnés. Il y a des circonstances de lieu et de temps, de même que des conditions générales ou spécifiques, qui peuvent amener à adapter le contenu. Toute reproduction d'un extrait de cette publication doit être autorisée par écrit par l'APSAM et porter la mention de sa source.

ISSN 1192-3547

La revue L'APSAM est distribuée gratuitement aux employeurs, aux travailleurs et aux travailleuses du secteur municipal au Québec.

Tirage : 10 700 exemplaires



Port de retour garanti
APSAM
715, Square Victoria
Bureau 710
Montréal, Québec
H2Y 2H7